

L'ABBE BONNEL DE LONGCHAMP

SON SÉMINAIRE A SAINT-SULPICE ET SON NOVIAT CHEZ LES PRÊTRES DU TRÈS SAINT SACREMENT

PAR LE

R. P. HENRI DURAND

Un volume in-18 de 380 pages.....Prix franco 4^{fr} ets.

Après tout, vive la *Vie des Saints* ! C'est là que le cœur se retrempe, reprend courage, et sedit : Pourquoi ne ferai-je pas ce qu'un tel, ou une telle, a fait ? Quand on a lu la vie d'un Saint, il reste toujours au fond du cœur, un secret avertissement, ou plutôt une douce mais pressante invitation à l'imiter. Ceci est vrai surtout quand il s'agit d'un Saint de nos jours. Or, celui-ci est né le 15 janvier 1842 et est mort le 29 mai 1870. C'est donc un contemporain.

Cette biographie n'est, à vrai dire, que la relation intime des sentiments d'une âme de foi logique avec ses principes et fidèle à la grâce, coûte que coûte. Simplicité, fidélité, générosité : voilà en trois mots tout l'abbé Bonnel : il a eu ce rare talent, qui n'est autre que celui des saints, de faire des choses communes d'une manière non commune, *facere communia sed non communiter*.—Il n'a rien fait d'extraordinaire en apparence ; il n'a point été favorisé de lumières ou de grâces spéciales, ni de dons surnaturels éclatants ; mais il a vécu de la foi ; il a su animer toutes ses actions de l'esprit de foi, et c'est ainsi qu'il s'est sanctifié d'une manière étonnante.

L'abbé Bonnel sera, à ce sujet, un des exemples les plus beaux qu'on puisse citer de la puissance et de l'influence de l'idée chrétienne sur une âme droite, docile aux grandes inspirations de la foi. Sous ce rapport, cette humble notice pourra servir à convaincre de mensonge, une fois de plus, ce monde corrompu et corrupteur qui ne cesse de dire et de répéter que l'enseignement clérical et religieux n'est bon qu'à éteindre les plus belles facultés de l'esprit et à étouffer les plus nobles sentiments du cœur : l'abbé Bonnel a été une preuve vivante du contraire. Grâce à l'esprit de foi qui le remplissait, il a acquis une élévation d'âme vraiment remarquable ; comme son jeune et généreux disciple Paul Seigneret, il a montré ce que peut le plus faible instrument, lorsqu'il se remet entre les mains du Tout-Puissant.

« Ah ! frère, écrivait l'abbé Bonnel à un ami, l'amour de Dieu, l'amour de Jésus, que ne fait-il pas entreprendre ! L'homme que cet amour possède est vaillant jusqu'à l'héroïsme. »

On se plaint qu'il n'y a plus d'hommes, ce n'est pas étonnant : c'est Dieu qui fait les hommes, et l'on ne veut plus de Dieu ; qu'on favorise l'éducation chrétienne et la diffusion des vérités de la foi, on aura bientôt des hommes, on aura des caractères solidement trempés. Voilà encore une vérité qui jaillira nécessairement de la lecture de ce petit livre : la conclusion irrésistible de toute la vie de l'abbé Bonnel est celle-ci : la grandeur d'âme est en raison directe de la vivacité de la foi et de sa pratique plus ou moins généreuse.

On dit et répète souvent, dans le monde, que la haute piété n'est que de l'exaltation : l'abbé Bonnel se chargera de nous montrer que c'est

une simple affaire de bon sens : il n'a pas dit une parole, pas écrit une ligne ou fait un acte qui ne soient une déduction naturelle des principes de la foi.—Le bon sens chrétien, tel est le caractère saillant de sa piété.

Il ignore les subtilités d'un certain mysticisme qui n'emploie que des expressions plus ou moins incompréhensibles.—Ce qu'il sait et professe admirablement, c'est que, posée la foi chrétienne dans sa forme la plus simple, il s'en suit nettement que nous n'avons rien de mieux à faire que d'aimer Dieu sans mesure, et que cet amour ne va point sans un sacrifice complet de nous-mêmes.

Voilà tout son mysticisme. Y a-t-il là autre chose que la logique pure et simple ? Et, s'il en est ainsi, que devient cette accusation banale de *cerveau exalté* que l'on jette à la face de quiconque marche résolument à la perfection ?

Que nous n'ayons pas le courage d'aller aussi loin dans les conséquences de la foi chrétienne, soit ; mais, du moins, qu'on n'accuse point le chrétien logique avec lui-même qui court ainsi dans cette *voie royale de la croix*, car ce n'est, au fond, que la voie du bon sens.

Une des applications les plus intéressantes que l'abbé Bonnel ait faites de sa foi aux choses de Dieu, c'est en ce qui regarde le *mystère de foi* par excellence, la divine Eucharistie.

La pensée de la Présence réelle est évidemment de toutes les pensées de foi, la plus capable d'impressionner une âme fidèle à l'Esprit de Dieu, et lorsqu'elle vient à dominer et à passionner l'esprit et le cœur, on peut dire que la sainteté n'est pas loin : car c'est la passion pour une idée vraie et grande qui fait les saints aussi bien que les génies.—Or l'abbé Bonnel a eu la passion de l'Eucharistie au souverain degré ; et notre but principal, en publiant sa biographie, est de contribuer à communiquer cette passion, autant que possible, à toute âme droite et pieuse qui voudra bien la lire.

On demande des saints, on cherche à susciter de grands caractères ; qu'on revienne à la foi pratique envers l'Eucharistie, surtout à la communion fréquente, et l'on pourra espérer d'avoir des saints, des héros et au besoin des martyrs. Nous croyons que cette notice en est la preuve.

Ce livre porte en outre l'approbation de Mgr Mermillod, de Mgr Gay, et de Mgr Je Ségur.

LE MISSIONNAIRE DES ENFANTS

PAR LE

R. P. FURNISS

OUVRAGE TRADUIT DE L'ANGLAIS

Un beau volume in-8 de 438 pages.....Prix franco \$1.00

PRÉFACE DU TRADUCTEUR.

Le R. P. Furniss a mérité à juste titre le nom de *Missionnaire des enfants*. Son œuvre de prédilection fut toujours la mission de l'enfance. Il excella dans ce genre de travail, au point qu'on a pu dire de lui qu'il faisait des enfants tout ce qu'il voulait. Il les enflammait tellement de l'amour de Dieu et du zèle des âmes, que, par leur moyen, il convertissait les parents et remuait des villes entières.

Or, ce volume est le résumé des Instructions qu'il donnait aux enfants dans ses missions. C'est assez dire quel profit en pourront tirer et les enfants et ceux qui les instruisent, tels que missionnaires, curés, catéchistes, maîtres et maîtresses d'écoles, en un mot tous ceux qui s'occupent de moraliser la jeunesse. On comprendra d'autant mieux l'opportunité de cette publication que nous vivons en un temps où l'impérialisme fait des efforts inouïs pour s'emparer de l'enfance et pour lui inculquer des principes aussi faux que pernicieux.

Le P. Furniss prend l'enfant chrétien à l'âge où il commence à jouir de son intelligence. Il fixe son attention en se mettant à sa portée par un style simple et familier, et en excitant son intérêt par une multitude d'histoires et d'images saisissantes : excellent moyen de l'instruire et de le former à la vie chrétienne et à la piété.

Il lui fait voir d'abord l'importance de l'instruction chrétienne et le soin qu'il doit avoir de mettre à profit les missions, les retraites et toutes

les occasions d'entendre la parole de Dieu. C'est le préambule et comme la préparation de tout ce qui va suivre.

Après ce préambule, l'auteur donne à l'enfant la connaissance de Dieu et de ses relations avec les hommes.

Puis il enseigne à l'enfant à se connaître lui-même. Sa fin et ses sublimes destinées ; les obstacles à sa fin et les dangers qu'il court de s'en écarter : le malheur qui l'attend, s'il s'en éloigne, et à la mort, et au jugement de Dieu, et dans l'éternité malheureuse ; enfin les moyens de revenir de ses égarements, de s'unir à Dieu et d'arriver au ciel, c'est-à-dire lire les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, tels sont les graves enseignements sur lesquels l'auteur attire successivement l'attention de l'enfant.

Impossible de lire cet ouvrage sans se sentir élevé dans une atmosphère toute surnaturelle, sans être initié à la vie chrétienne et sans être excité à l'embrasser.

Nous n'en avons entrepris la traduction que dans l'espoir de faire participer un peu notre pays au bien merveilleux que le R. P. Furniss a opéré, pendant sa vie, en Angleterre et en Irlande. Depuis sa mort arrivée en 1865, son livre continue à opérer un bien considérable dans la Grande-Bretagne et en Amérique, où cet ouvrage obtient le plus grand succès.

Daignent Jésus, l'ami des enfants, l'auguste Vierge Marie et Saint Joseph, bénir notre désir et le réaliser !

A LA PORTE DU PARADIS

JUGEMENTS DE MONSIEUR SAINT PIERRE SUR LE CAS DE

QUELQUES APPELÉS SE PRÉSENTANT POUR ÊTRE ÉLUS

PAR

André Le Pas

DEUXIÈME SÉRIE.

1 volume in-12 de 416 pages Prix franco 7^{fr} ets.

COMME QUOI, POUR AVOIR VOLONTAIREMENT TROP TARDÉ DE PAYER SES DETTES, UNE GRANDE DAME DUT ATTENDRE LONGTEMPS SA PART DE PARADIS.

—Je le sais, madame, dit saint Pierre ; non seulement, vous aviez reçu de Dieu un bon cœur, mais vous ne manquez ni du sentiment de justice ni même d'une certaine charité. Ce qui ne vous a pas empêchée de pécher contre la charité et la justice et de causer ainsi plus d'un malheur.

—Moi ? mon bienheureux juge.
—Oui, madame, vous.
—Mais comment cela ? de grâce ?
—Comment cela ? En laissant en souffrance, sans excuse légitime, comme serait celle de l'impossibilité matérielle, des dettes sacrées.

—Mais c'est une erreur, je vous assure. J'ai toujours payé intégralement ce que je devais.

—Intégralement, soit, mais non pas exactement, comme vous l'auriez dû. Vous payiez à votre caprice, quand cela vous convenait, même vous aviez pour système de faire attendre.

—Je n'y voyais pas de mal. D'ailleurs, c'était l'usage du monde auquel j'appartenais.

—Cet usage, répartit saint Pierre, que l'orgueil des riches a établi comme pour donner à entendre que, dans leur situation privilégiée, ils ne se doutent même pas de certains besoins du commun des hommes, cet usage, qui contraire l'ordre providentiel, est immoral et impie, et ne peut vous servir d'excuse. Vous aviez assez d'intelligence pour comprendre que, différer de s'acquitter, équivalait, en certains cas, à ne pas s'acquitter du tout. Quand un homme est mort de faim, il est bien tard pour lui apporter le pain qu'on lui devait pour prix de ses services. Or, qu'est-ce que le montant d'une facture pour ceux qui vivent de leur négoce, qu'est-ce que le salaire pour ceux qui vivent de leur travail, sinon ce qui doit leur servir à se procurer le pain quotidien ? Et comment se procurer le pain si l'on retient le salaire ou diffère le paiement de la dette ?

—Mais, mon bienheureux juge, mes fournisseurs et les gens qui travaillaient pour moi, n'en étaient pas réduits à vivre au jour le jour, comme de simples ouvriers. C'étaient tous gens établis, et qui n'attendaient pas leur pain d'un paiement immédiat.

—Par pain quotidien, répartit saint Pierre, j'entends, outre le pain proprement dit, tout ce qui est nécessaire à l'homme pour satisfaire non seulement aux besoins de son existence, mais encore aux exigences de sa condition. C'est le fruit promis à sa sueur, ou pour autrement dire à son travail, et c'est dans ce sens qu'il le demande à Dieu, et non comme un don direct du ciel. Mais le travail de l'homme, qu'il soit industrie, ou négoce, a besoin, pour continuer de porter des fruits, de récupérer sous une autre forme et en temps utile ce qu'il a donné, comme une terre qui a épuisé ses sucs dans la production a besoin que l'engrais les lui rende pour pouvoir produire encore. Le comprenez-vous ?

—Je n'ai pas songé à cela.

—Vous n'y avez pas songé, reprit saint Pierre, à cause de cette espèce d'égoïsme particulier à ceux qui n'ont pas à se préoccuper des soins matériels de la vie. Comme tout leur vient à souhait et sans peine, ils ne prennent pas souci de la manière dont les autres se tirent d'affaire. Pourvu qu'ils les trouvent à leur disposition lorsqu'ils ont besoin de leurs services, ils ne s'inquiètent pas d'autre chose. Vous pouviez pourtant bien penser que vos fournisseurs et les autres personnes que vous employiez, ne vivaient pas de l'honneur de vous compter au nombre de leurs clients, et qu'après vous avoir fait l'avance d'une marchandise qu'ils avaient dû eux-mêmes acheter pour vous la pouvoir fournir, ou d'une main d'œuvre qu'ils avaient payée pour vous à leurs ouvriers, ou de leur temps et de leurs peines, ils avaient besoin d'argent pour rentrer dans leurs débours, pour payer les dettes contractées à votre intention, ou pour se dédommager du sacrifice de leur temps, qu'ils auraient pu autrement employer.

—Je ne n'ai pas fait toutes ces réflexions, mon bienheureux juge.

—Malheureusement, répartit saint Pierre. Mais sans faire toutes ces réflexions, vous avez dû plus d'une fois vous douter de l'embarras où vous mettiez par vos longs retards l'un ou l'autre créancier, par exemple, lorsqu'il vous adressait un double de son mémoire accompagné d'une humble missive où, sans oser se déclarer ouvertement, cet embarras se trahissait. En pareil cas, que faisiez-vous ? Les bons sentiments dont vous étiez généralement animée vous faisaient-ils regretter votre fâcheux oubli ?... Vous ne répondez pas.

—J'ai honte d'avouer qu'en ce cas-là, bien loin d'être touchée de l'humble prière, je m'en sentais offensée, comme d'un manque de respect.

—Mais, du moins, faisiez-vous droit, ainsi que l'exigeait la justice, à une si légitime demande ?

—Puisqu'il faut encore une fois témoigner contre moi-même, non : c'est plutôt le contraire que je fusais.

—Le contraire ?

—Oui, sous l'empire de l'espèce d'irritation que ces réclamations importunes me causaient, au lieu de hâter mes paiements, je les retardais encore.

—N'avez-vous rien de plus à confesser.

—Pour ne rien céder, dit la dame, quoique je rougisse d'en faire l'aveu, il m'est arrivé plus d'une fois, après m'être enfin acquittée, de retirer ma pratique pour mieux marquer mon mécontentement.

—De cette manière, remarqua saint Pierre, ni la charité ni la justice n'ont pu se vanter d'avoir été traitées par vous l'une mieux que l'autre. Et c'est après avoir ainsi agi que vous semblez vous étonner quand je dis que vous avez causé plus d'un malheur. Pouvez-vous encore le mettre en doute ?

—Je ne sais, mon bienheureux juge. Des ennuis, des embarras, de la gêne, c'est possible, et je le regrette sincèrement ; mais des malheurs...

—Des malheurs, oui. Faut-il donc vous citer des faits ! Qui a causé la banqueroute de certain marchand de meubles ? Voyons : vous aviez chargé cet homme de meubler votre nouvel hôtel avec ce luxe princier que vous exigez en toute chose. Rien pour vous n'était trop beau. Aussi, pour exécuter vos ordres, avait-il dû faire de grands débours et contracter envers des tiers des engagements à date fixe. Comptant sur un paiement régulier de ce que vous lui deviez, ainsi que sur d'autres rentrées, il avait signé des billets à courte échéance. Mais lorsque son compte vous fut remis, sans prendre même la peine de l'examiner, vous l'envoyâtes rejoindre dans un tiroir d'autres comptes qui y dormaient, pour y attendre avec eux le moment de votre bon plaisir. Ce moment tardait, il reculait de jour en jour, tandis qu'avancait rapidement l'époque de l'échéance des billets souscrits. Que faire ? L'inquiétude du marchand était grande, car les autres rentrées sur lesquelles il avait compté, lui laissaient aussi défaut : ses autres débiteurs, selon l'usage de votre monde, ne s'inquiétant pas plus que vous de laisser leurs obligations en souffrance. L'un était aux eaux, l'autre dans ses terres, un troisième, en voyage, on ne savait où. Vous seule étiez encore à Paris. Après de vaines tentatives pour sortir autrement d'embarras, après de cruelles hésitations, il lui fallut bien se résoudre à une démarche pénible. « Contraint (vous écrivait-il) par certaines circonstances que madame la comtesse daignerait sans doute apprécier, il prenait la respectueuse liberté de rappeler au bon souvenir de madame la comtesse le compte assez important des fournitures qu'il avait eu l'honneur de lui faire. » Mais madame la comtesse trouva la démarche déplacée. « Cet homme était bien pressé ! Comme si l'on n'avait rien d'autre à faire qu'à penser à lui ! » Le pauvre homme était bien pressé, en effet ; si pressé, qu'il dut, coûte que coûte, au risque de perdre à tout jamais les bonnes grâces et la pratique de sa noble cliente, qui ne daignait pas répondre, lui adresser une nouvelle lettre où il la suppliait humblement de ne pas prendre en mauvaise part s'il osait, pour pouvoir faire honneur à ses engagements, solliciter de sa bonté un prompt règlement de compte. Mais, au seul aspect de la signature, madame la comtesse fit un geste d'impatience, et sans même lire la lettre, la froissa entre ses doigts et la jeta au feu. L'échéance des billets arriva, ils furent protestés, des poursuites eurent lieu, et le malheureux fut emprisonné pour dettes. Cette incurcation n'améliora point ses affaires, et quand, enfin, vous payâtes votre compte, ce ne fut pas à lui, mais sur l'invitation et entre les mains du curateur de sa faillite. Ne vous souveniez-vous pas de cela ?

—Je n'ai jamais pensé, mon bienheureux juge, que je fusse responsable de la déconfiture de cet homme. D'autres que moi, vous venez de le rappeler, lui devaient aussi de l'argent.

—La part de responsabilité des autres, répartit saint Pierre, ne diminue en rien la vôtre, qui, d'ailleurs, est de toutes la plus lourde, car vous avez été informée du besoin où il se trouvait, tandis qu'ils ne l'ont pas été.

—Vous-même l'avez reconnu, mon bienheureux juge ; je n'avais pas fait grande attention à ses lettres.

—C'est le tort que vous avez eu, madame. Vous saviez fort bien faire attention lorsqu'il s'agissait de vous assurer si l'on apportait à l'exécution de vos ordres tout le soin et toute la ponctualité désirables. Vous aviez même à cet égard de grandes exigences. Il eût fallu, pour vous contenter, laisser de côté tout autre affaire. Même lorsqu'il ne s'agissait que de satisfaire une fantaisie, vous ne souffriez aucun retard. Et après qu'on avait tout fait pour répondre à vos exigences, vous ne vous croyiez tenue à rien faire pour répondre de votre côté au zèle qu'on avait mis à vous servir. Vous ne vous croyiez tenue à aucune réciprocité autre que le paiement de la fourniture ou du travail—quand la fantaisie vous venait. Et la fantaisie venait toujours tard et parfois trop tard, comme nous venons de le voir dans le cas de ce pauvre homme, que vous avez plus que personne poussé à une ruine dont il ne se relèvera jamais, ni peut-être même ses